**A72.**

|  |  |
| --- | --- |
| *Ferdinand an Karl.* | *1524 Juni 10. Stuttgart.* |

1. Empfing K’s Briefe vom Dezember, Jänner und 3. März. Ist erfreut über die Eroberung Fuentarabias. 2. Wird den Wünschen Bourbons, Lannoys und Beaurains nachkommen und den Kaiser in Italien unterstützen. 3. Pfalzgraf Friedrich. 4. Eine Steuer auf die Kirchen und die Untertanen des Reiches zu legen, ist jetzt unmöglich. Schwierigkeiten, ein Breve über die Kirchensteuer in Österreich zu erhalten. 5. Wird die Reichsacht und Konfiskation wider den Kg von Frankreich betreiben. 6. Auflösung des Heeres und Eintritt in Burgund. Verdächtigung Salamancas. 7. Seine Rüstungen in Pfirt. Gründe für seine Reise nach Österreich. 8. Sendet 5000 Mann nach Italien. 9. Entschuldigung, nicht sofort K’s Briefe beantwortet zu haben.

1. Has received C's letters from December, January and March 3. Is pleased that Fuentarabias has been seized. 2. Will satisfy Bourbon's, Lannoy's and Beaurain's requests and support the Emperor in Italy. 3. Count Palatine Frederick. 4. Taxing the empire's churches and subjects is impossible at this point in time. Difficulties obtaining a brief as regards the church tax in Austria. 5. Will push ahead the imperial ban and confiscation against the King of France. 6. Dissolution of the army and entry into Burgundy. Suspicions regarding Salamanca. 7. Armament in Ferrette. Reasons he is traveling to Austria. 8. Is sending 5,000 men to Italy. 9. Apologizes for not replying to C's letters sooner.

(W.) Wien, St.-A. Belgica PA. 7. Original.

(W1.) Ebenda, Hs. B 597 I, 25—27.

Druck: Familienkorrespondenz Bd. 1, Nr. 72, S. 138-141.

1] Monsr,a) treshumblement à vostre bonne grace me recommande. Monsr, j’ai receu trois voz lettres escriptes, assavoir les deux ez mois de decembre et janvrier et autre du 3e de mars dernierement passéz, par lesquelles m’avez entre autres choses averti de la reprinse de Fontearabie en vostre obeissance qui m’a esté si grosse joie qu’il n’est possible de plus, saichant que s’est à l’augmentacion de vostre honneur, reputation, auctorité et commung bien de voz pays de pardela. Et vous mercie treshumblement monsr de m’avoir si au long averti de voz bonnes nouvelles et affaires tant d’Ytalie que autrement.

2] Quant aux seigneurs de Bourbon, visroi et de Beaurains, vous avise monsr qu’ilz m’ont averti de leurs nouvelles et toutes les foiz que eulx et autres, ayans charge et commission de par vous, m’ont requis me suis parforcé d’austant qu’il m’a esté possible les aider et assister ce qu’ilz avoient affaire, à quoi et en toutes autres choses qui toucheront vostre service ne serai encoires en riens deffaillant.

3] Je suis monsr bien joyeulx de ce qu’avez si bien depesché l’homme du conte Palatin Frederick, auquel avant la reception de vostre lettre ai fait bailler 5000 florins d’or à bon compte de ce que lui pouoit estre deu, car autrement il s’en vouloit aller de la diete de Nuremberg à l’ocasion et couleur, de quoi s’en fussent aussi peu aller les autres princes que y estoient, que fust venu tres-mal à point et fust esté cause de la rompture d’icelle. Desquelz 5000 florins d’or me ferez monsr remboursse, quant il vous plaira.

4] De l’advis et moyen que m’avez monsr escript et fait declarer par vostre ambassadeur Hannart pour lever l’aide sur les eglises à vous et au sainte empire subiectes, nous avons par ensemble advisé et bien pensé, par quel moyen l’on y pourroit besoingner, ce que n’avons sceu trouver, et est, monsr, chose bien mal possible d’y parvenir tant à cause de ceste secte Luterianne que d’autres rebellions, mouvemens et difficultéz, estans presentement en icellui empire. Et vous avise monsr que j’ai impetré de nostre sainct pere pourb) aucunement survenir aux affaires de la guerre contre le Turc certain bref pour sur mes propres pays lever la tierce partie des fruictz des gens d’eglise. Et non obstant toutes les diligences possibles n’en ai jusques à present peu riens recouvrer et si je y veoie ou savoie moyen, ne doubtez que je m’emploiroie à en faire ainsi que le m’escripvez d’austant qu’il me seroit possible. Mais il n’y a apparence quelconque d’en venir à bonne fin, parquoi seroit chose vaine d’y riens commancer et le semblable est de la ligue de Zuwave.

5] Touchant ce que m’avez monsr mandé et aussi à vostre regiment pour faire proceder au ban imperial et confiscation contre le roi de France, avant que de ce eusse sceu vostre voulenté led. regiment estoit dessolu, mais à la premiere assemblée qui se fera à Eslingen en ferai proceder en la sorte que le m’escripvez.

6] Au regard de la bande des 10000 pietons et derniere entrée en Bourgoingne dont desirez monsr savoir la verité qui est la cause de la rompture, je ne l’ai peu entendre jusques à present, mais à ce que l’on dit ce a esté faulte de paiement et que les pietons avoient moyennant gaignéz, comme pouezc) monsr desia avoir entendu par autres mes lettres, et vous avise que pour conduire icelle ne fut riens fait que par l’avis et conseil de Locquinghen, lors vostre commissaire pardeça, comme desia le vous ai escript. Toutesfois que suis esté averti que aucuns vous ont donnéz à entendre que mon tresorier, le conte de Hortemburg, doit avoir esté la cause que le conte de Furstemberg eust commission en icelle bande à la fauveur qu’il estoit son allié. Dequoi vous ont monsr tres mal informé et vous prie monsr que ce et autres choses qui vous peuvent estre rapportées contre lui ne voullez croire, ains le tenir pour vostre treshumble et tresobeissant serviteur.

7] Je suis monsr esté en Ferrette, où avant mon arrivée illecq avoie fait passer monstres et faict autre bruit de lever gens de guerre et eusse bien voulentiers dressé quelque bonne armée, s’il m’eust esté possible, mais vous mesmes savez monsr, en quel estat j’ai trouvé mes pays et aussi les Turcz me font journellement tant de maulx en iceulx que suis contrainct y employer le vert et le sec et de dresser armée dont ne sceusse faire quelque bon exploit ce seroit tres-mal advisé. Neantmoins, s’il vous plaisoit me bailler quelque aide joinctement avec ce que je y mectroie de mon cousté, je rendroie devoir d’en faire une telle dont pourries avoir honneur et prouffit.

8] Lesd. seigneurs de Bourbon, visroi et de Beaurains m’ont, monsr, escript de la conclusion que par ensemble ont prins, qu’est que suivant vostre commandement et voulenté led. sr de Bourbon doit entrer en France, lesquelz m’ont aussi escript pour leur faire avoir jusques à 5000 pietons pour renforcer l’armée ce que faiz presentement, et avec eulx envoye le conte de Sorne, comme ilz ont requiz, pour estre chief et capitaine d’iceulx.d).

9] Ausurplus, monsr, vous prie me tenir pour excusé, si plustost ne vous ai fait responce à vosd. lettres, car la cause est la difficulté des passaiges. Monsr, je prie à tant le createur qui vous doint bonne vie et longue.

De Stocquart, ce 10e de jung ao 24.

Vostree) treshumble et tres obeisant frere

Ferdinandus.

Rückwärts Adresse: A l’empereur monsr.

1] a) Monsr — recommande fehlt in W1.

Unter dem Brief vom Jänner ist vermutlich Nr. A56 gemeint. Der vom 3. März ist nicht auffindbar.

2] Mg schrieb am 7. oder 8. April an Hannart, daß Fuentarabia genommen sei, mais ce a esté par appointement, nachdem es zwei Breschen erhalten hatte. Brüssel, Arch. gén. Secret, de l'Ét. et de lʼAud. Diètes 1. Original. — Die Burg kam am 27. Februar in den Besitz der Kaiserlichen. Lanz 1, S. 96.

3] Worin die gute Abfertigung des Gesandten des Pfalzgfen bestand, erfährt man aus dem Schreiben K’s an Mg 1524, März 23, Burgos, wo es heißt: J’escriptz au conte Palatin Fredrick la duplicata d’une lectre que vous envoye et la semblable pourtera son homme qui s’en ira par terre avec lectres de change de dix mille florins d’or et partira incontinant après pasques. Wien, St.-A. Belgica PA. 16. Original.

4] b) pour — contre le Turc fehlt in W1.

Vgl. Nr. A56, Bucholtz 2, S. 266. Über das Breve, die Kirchensteuer in Österreich betreffend, vgl. Bauer, S. 221.

5] Vgl. Nr. A56.

6] c) in W1 aurez monsr statt pouvez — avoir.

8] d) in W1 desd. 5000 pietons statt d’iceulx.

Anmerkung der Herausgeber der digitalen Edition: Der hier als Conte de Sorne bezeichnete Truppenführer konnte identifiziert werden. Es kann sich nur um Graf Eitel Friedrich (Eitelfritz) III. von Zollern (Hohenzollern) handeln.

9] e) von vostre an eigenhändig.